

PREFET DE LA MANCHE

Sous-Préfecture d'Avranches

N° 2023-81

**Attestation de compétences**

**Guide de la traversée de la Baie du Mont-Saint-Michel**

-----

Au vu du dossier présenté par M. Benjamin PONTAIS et après avis conforme de la sous-commission technique, réunie le 14 décembre 2022, la commission d'évaluation des risques de la traversée de la Baie du Mont-Saint-Michel, atteste que M. Benjamin PONTAIS répond aux compétences requises pour exercer l'activité de guide de la traversée de la Baie du Mont-Saint-Michel dans l'intérêt de la sécurité publique.

Avranches, le 10 janvier 2023  
Le Président de la commission,  
Pour le Préfet et par délégation,  
Le Sous-Préfet d'Avranches,



Gilles TRAIMOND

